

La Fontaines aux Auges



Visorando



Randonnée n°44825346

Une randonnée proposée par Christophe Mathis

Belle boucle en forêt avec un départ alternatif au parking de l'éco-camping la clairière du Verbamont.
La forêt de la Vosges est classée parmi l'une des 15 plus belles forêt française depuis 2023 (classement forêt d'exception). Cette boucle est balisée n°38 en Orange et entretenue par la communauté de communes Vosges Côté Sud-Ouest.

Durée :	3h	Difficulté :	Moyenne
Distance :	27,04 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	364 m	Activité :	VTT
Dénivelé négatif :	363 m	Commune :	Claudon (88410)
Point haut :	464 m		
Point bas :	302 m		



La Clairière
du Verbamont

Description

Départ du parking de l'éco-camping la Clairière du Verbamont ou des deux petits parkings alternatifs (3 places) en contrehaut ou contrebas du camping.

(D/A) Partez vers le Nord en partant à gauche (maison forestière à gauche) sur la route goudronnée en direction de l'arboretum, puis poursuivez sur la droite juste après le pont de pierre et rejoignez le prochain carrefour de la Forge Neuve/Thierry.

(1) Tournez à gauche, puis quittez le goudron pour la première piste à droite. Empruntez la Tranchée de la Gorge du Loup et filez toujours tout droit jusqu'à une route (D164).

(2) Tournez à gauche au niveau du panneau "attention, animaux sauvages" puis suivez la première piste à droite, Tranchée de la Fléchère. Ignorez une intersection et filez tout droit jusqu'au carrefour de la Clairefontaine au niveau d'une barrière quelques mètres avant le bitume.

(3) Prenez, à gauche, la piste avec la barrière, qui démarre en épingle, puis empruntez la seconde à droite et poursuivez jusqu'à atteindre la Saône. Longez-la et montez à droite jusqu'au croisement quelques mètres avant le hameau de Clairfontaine, au niveau d'un pylône électrique.

(4) Virez à gauche et poursuivez sur le chemin caillouteux. Ignorez une fourche, puis au virage poursuivez tout droit. Traversez la Saône et la longer sur l'autre rive. Délaissez de suite une piste à gauche puis une autre du même côté. Traversez à nouveau la Saône, puis prenez la première à droite et continuer en lacets puis en ligne droite jusqu'au carrefour des quatre cents mètres, quelques mètres avant la ligne électrique.

(5) Prenez le sentier à gauche et continuez jusqu'à rejoindre la Tranchée du Maquis de Grandrupt.

(6) Tournez à droite et au croisement suivant, encore à droite et suivez une autre tranchée. Empruntez ensuite la première à gauche, et continuez sur un petit sentier pendant 800 m puis en prendre un nouveau à droite jusqu'à rejoindre la Tranchée des Truites.

(7) Allez à gauche puis poursuivez tout droit sur la Route des Carrières à la patte d'oie et rejoignez la départementale juste avant le village d'Hennezel.

Points de passages

- D/A Parking - Clairière du Verbamont**
N 48.043555° / E 6.078996° - alt. 354 m - km 0
 - 1 Carrefour de la Forge Neuve/Thierry**
N 48.047179° / E 6.083723° - alt. 316 m - km 1.53
 - 2 Départementale Bains les Bains /Darney**
N 48.059963° / E 6.109614° - alt. 366 m - km 4.79
 - 3 Carrefour de la Clairefontaine**
N 48.066371° / E 6.126336° - alt. 372 m - km 7.02
 - 4 Clairfontaine**
N 48.075398° / E 6.127558° - alt. 344 m - km 10.2
 - 5 Carrefour des quatre cents mètres**
N 48.072212° / E 6.157733° - alt. 399 m - km 14.49
 - 6 Tranchée du maquis de Grandrupt**
N 48.066492° / E 6.165133° - alt. 442 m - km 15.72
 - 7 Tranchée des truites**
N 48.067825° / E 6.150562° - alt. 410 m - km 17.43
 - 8 Carrefour de Hennezel/La grange Bresson - Hêtre le Gail**
N 48.054333° / E 6.123728° - alt. 401 m - km 20.03
 - 9 Axe Clairey/Hennezel - Musée du verre, du fer et du bois (Hennezel)**
N 48.042321° / E 6.105982° - alt. 417 m - km 22.88
 - 10 La Frison - Ourche (rivière) - Affluent de la Saône**
N 48.035714° / E 6.09656° - alt. 380 m - km 24.49
- D/A Parking de l'éco-camping La - Clairière du Verbamont**

(8) Tournez à gauche en direction de la Grange Bresson, passez devant l'antenne relais puis tournez à droite avant de traverser l'Ourche. Poursuivez sur le sentier jusqu'à un chemin en cailloux, bifurquez alors vers la droite puis prenez rapidement le sentier à gauche et le suivre jusqu'à un second chemin empierré. Virez à gauche puis tournez à droite et poursuivez sur ce chemin jusqu'à la route goudronnée (D5^D).

N 48.043544° / E 6.078993° - alt. 355 m - km 27.03

(9) Bifurquez à gauche et avant le musée, partez à droite sur la route empierrée. Au croisement suivant, poursuivez à gauche et descendez jusqu'au hameau de Sainte-Marie. Passez entre les deux étangs et remontez vers le hameau de la Frison au niveau d'un panneau d'explication.

(10) Restez à droite, passez devant la ferme et filez jusqu'au croisement de la route forestière en lisière de bois. Allez à droite et continuez tout droit jusqu'à l'entrée de la forêt. Bifurquez à droite sur le chemin en descendant vers la Hutte et continuez tout droit au croisement suivant. Au parking de l'arboretum de la Hutte, tournez à gauche pour rejoindre la Clairière du Verbamont (D/A).

Informations pratiques

[Éco-camping la clairière du Verbamont.](#)

Point d'information et location de vélo à la Maison de la Forêt à Darney.

A proximité

- Musée du fer, du verre et du bois.
- Arboretum de la Hutte, vallée de l'Ourche.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-fontaines-aux-auges/>

En savoir plus :

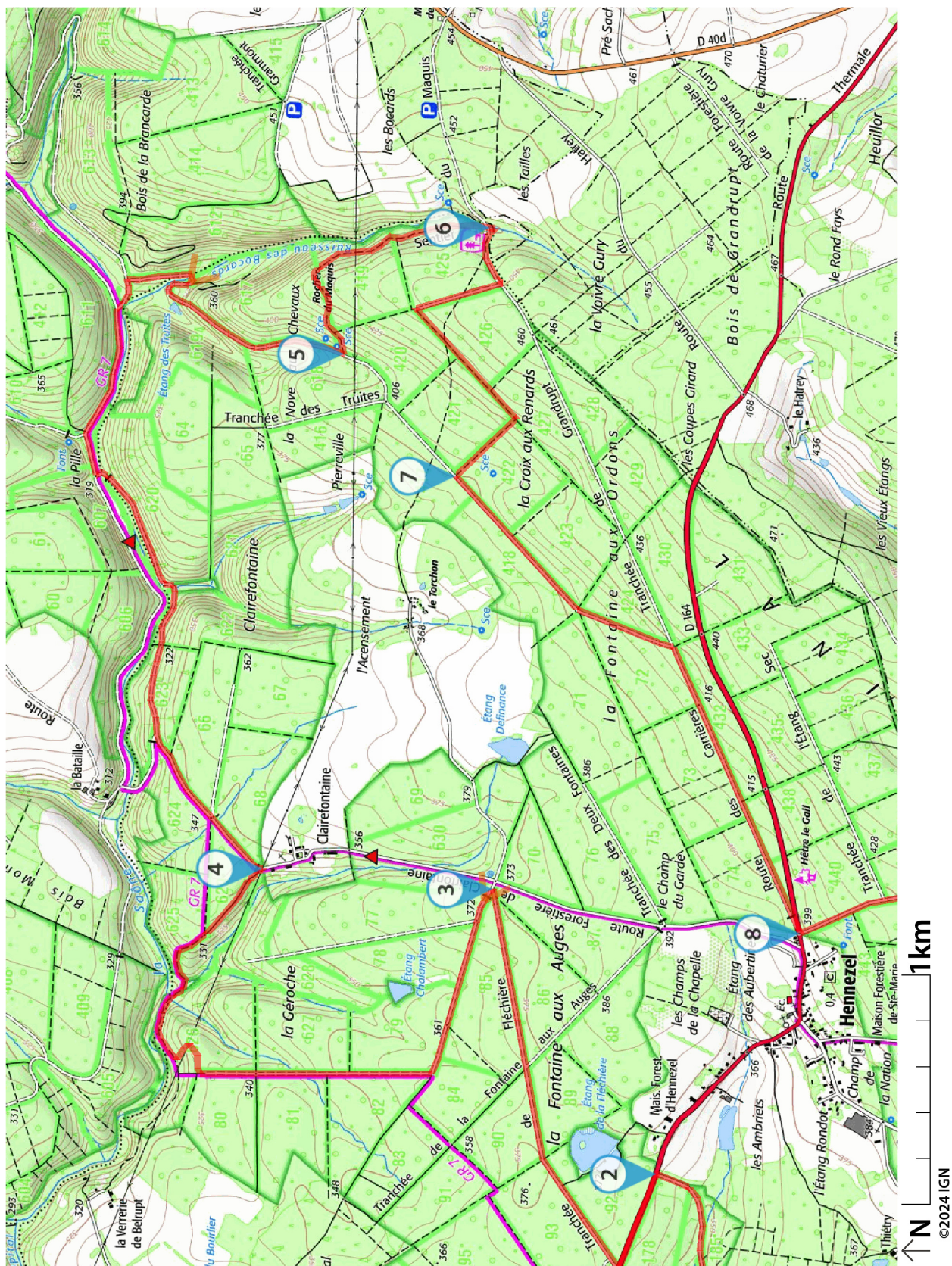
Email : leverbamont@gmail.com - Site internet : <https://www.camping-vosges-nature.com>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

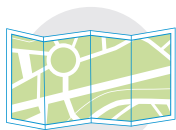
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



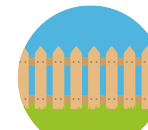
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



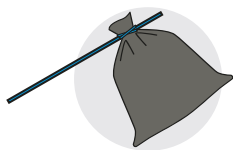
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



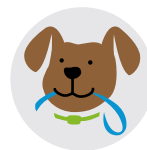
RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.